

# Challenge dynamique et licenciation 2023-2024



Le **Challenge Dynamique Magnier** liste des actions de formations et de RDV sportifs. Il encourage les clubs à y inscrire leurs licenciés afin d'élargir leurs compétences et expériences. Il prend aussi en compte leurs actions de développement !

**7 clubs** se sont inscrits dans la démarche et les points ont été attribués selon le barème défini.

2024-2025		
1 <sup>er</sup>	Cauffry TT	27 points
2 <sup>ème</sup>	Senlis TT	25 points
3 <sup>ème</sup>	ZUP Nogent	21 points
4 <sup>ème</sup>	St Just en Chaussée ACLES	19 points
5 <sup>ème</sup>	Thourotte TT	17 points
6 <sup>ème</sup>	Breteuil WGTT	16 points
7 <sup>ème</sup>	US Crépy en Valois	11 points

Sonia Sellier - DTA du Comité

Le **Challenge Licenciation Minguet** met en évidence les efforts d'élargissement du public accueilli. Il comptabilise le nombre de licences supplémentaires d'une saison à l'autre avec un jeu de coefficients différents selon la catégorie et le genre.

Des lots ont été distribués lors de l'Assemblée Générale de l'Oise, le samedi 14 septembre 2024 à Villers St Paul.

Remise du Challenge Dynamique – Magnier à : Cauffry TT, Senlis TT, ZUP Nogent, ACLES St Just et TT Thorotte



Remise du Challenge Licenciation – Minguet à : Noyon TT, La Raquette Chaumontoise TT, US Crépy en Valois, Senlis TT et Lassigny TT

